

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 15 août 2022 à 19 h, les projets de résolutions pour le règlement et les projets particuliers suivants :

- Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275), le Règlement sur les usages conditionnels (RCA07-27006), le Règlement sur le lotissement (RCA04-27003) et le Règlement sur les clôtures et les haies (RCA02-27012) concernant diverses dispositions réglementaires (RCA22-27001) - 1227562004.
- Projet particulier PP27-0311 en vue de permettre l'installation d'un appareil mécanique et d'un abri sonore au toit pour l'immeuble situé au 3930, rue Ontario Est - 1217499007.
- Projet particulier PP27-0322 en vue de permettre la démolition et l'agrandissement d'un bâtiment pour les immeubles situés au 2165, rue Baldwin et au 8655, rue Tellier - 1225378003.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 1^{er} septembre 2022, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement ainsi que les projets particuliers et les plans des zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 17^E JOUR D'AOÛT 2022.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Annick Barsalou